



Immeuble Canadian Venture
82 Richmond Street East
Toronto (Ontario) M5C 1P1
T: (905) 407-1212

Email: info@canadacarbon.com
Web: www.canadacarbon.com

CANADA CARBON ANNONCE LA CLOTURE DE LA DEUXIEME TRANCHE DU PLACEMENT PRIVE

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE PRESSE DES ETATS-UNIS NI PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUT OU EN PARTIE, AUX ETATS-UNIS OU DANS CE PAYS.

20 décembre 2023, Toronto, ON, Canada - À la suite de son communiqué de presse daté du 11 décembre 2023, Canada Carbon Inc. (la « **Société** ») (**TSX-V : CCB**) est heureuse d'annoncer la clôture d'une deuxième et dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire de 3 333 333 unités (chacune, une « **Unité** ») au prix de 0,03 \$ par Unité pour un produit brut total de 100 000 \$ (le « **Placement** »). Chaque Unité est composée d'une (1) action ordinaire du capital de la Société (chacune, une « **Action** ») et d'un (1) bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « **Bon de souscription** »). Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital de la Société au prix de 0,05 \$ l'action pendant une période de 24 mois à compter de la date d'émission.

Tous les titres émis dans le cadre de l'offre sont soumis à une période de détention de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission et aux règles de revente de la législation applicable en matière de valeurs mobilières. Le produit de l'offre sera utilisé par la société pour le fonds de roulement de l'entreprise et le fonds de roulement général.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre de vente des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée (la « **loi américaine sur les valeurs mobilières** »), ou de toute autre loi d'État sur les valeurs mobilières, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des citoyens américains à moins d'être enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières et des lois d'État sur les valeurs mobilières applicables, ou de bénéficier d'une exemption à cet enregistrement.

CANADA CARBON INC.

“Ellerton Castor”

Président-Directeur Général

Coordonnées

Demandes de renseignements: info@canadacarbon.com

T: (905) 407-1212

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué de presse contient des déclarations qui constituent des " informations prospectives " (" forward-looking information ") au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des informations prospectives et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections à la date du présent communiqué. Toute déclaration qui traite de prédictions, d'attentes, de croyances, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de performances futurs (en utilisant souvent, mais pas toujours, des expressions telles que "s'attend à" ou "ne s'attend pas à", "est attendu", "anticipe" ou "n'anticipe pas",

"planifie", "budget", "prévu", "prévoit", "estime", "croit" ou "a l'intention" ou des variantes de ces mots et expressions ou le fait d'affirmer que certaines actions, certains événements ou certains résultats "peuvent" ou "pourraient" se produire ou être atteints) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent constituer des informations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse comprennent des déclarations concernant l'offre, y compris l'utilisation du produit. En divulguant les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, la société a formulé certaines hypothèses. Bien que la société estime que les attentes reflétées dans ces informations prospectives sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes de ces informations prospectives se révéleront exactes. Des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conformité à de nombreuses réglementations gouvernementales, les lois et réglementations nationales et étrangères ayant un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation de la société, l'impact du COVID-19 et les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse. Sauf si la loi l'exige, la société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives pour refléter les résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de modifications des hypothèses, de changements dans les facteurs affectant ces informations prospectives ou autrement.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.